



CAHORS
15, boulevard Gambetta,
46000 CAHORS

03257

037684016714

1nmi70243n6x - 0000
1/4 - 3452/9017 - 17319
042322275 - TF - 483908

LE BAR JO
SOCIÉTÉ EN COURS DE CONSTITUTION
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Agence de domiciliation :
CAHORS (00175)
RIB : 30004 00175 00010207297 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0729 787
BIC :
Tél. : 3478
Fax : 04 72 86 14 61

Date de règlement : 14.02.2025

le 10 février 2025

Relevé : 516607 32

Convention de Paiement Sauf Désaccord : option 1*Option 1 : tous les effets présentés sont réglés par la Banque sauf avis contraire du Client.*

Veuillez préciser vos instructions de **rejet** (case à cocher). Compléter les rubriques "code motif rejet" et si rejet partiel, "montant total des effets à rejeter".

☐ **REJET TOTAL** de 816,05 euros → Code motif du rejet total (2) :

☐ **REJET PARTIEL** Montant total des effets à rejeter :

CARACTERISTIQUES DES EFFETS EN EUROS					CODE MOTIF REJET (2)	MONTANT A REJETER SI REJET PARTIEL (3)
NUMERO D'ORDRE	REFERENCE TIRE	NOM DU TIREUR	ECHEANCE ET NATURE (1)	MONTANT		
516608 29		LES 3 CAVES	14.02.2025 A	816,05		
TOTAL DU RELEVÉ EN EUROS, AU 14.02.2025				816,05		
VALEUR 13.02.2025						

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date de règlement. A défaut de réponse avant la date de règlement, le montant total du relevé sera porté au débit du compte susvisé.

Le Client donne ordre à la Banque de rejeter tout ou partie des effets du présent relevé conformément à ses instructions ci-dessus.

le J J M M A A A A

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL

(1) A = Accepté. NA = Non Accepté. BO = Billet à Ordre

(2) Codes motif interbancaires à reporter :

Tirage contesté	70	Code acceptation erroné	72	Date d'échéance contestée	74	Réclamation tardive	76
Reçu à tort déjà réglé	71	Montant contesté	73	Demande de prorogation	75	Paiement partiel du tiré	90

(3) A n'utiliser qu'avec le code 90 : paiement partiel du tiré





LE BAR JO
SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION

Agence de domiciliation :
CAHORS (00175)
RIB : 30004 00175 00010207297 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0729 787
BIC :
Tél. : 3478
Fax : 04 72 86 14 61

BNP PARIBAS
APAC FLUX LYON
BP 61
1 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE
69131 ECULLY CEDEX

Date de règlement : 14.02.2025
Relevé : 516607 32

le 10 février 2025

Convention de Paiement Sauf Désaccord : option 1
Option 1 : tous les effets présentés sont réglés par la Banque sauf avis contraire du Client.

Veuillez préciser vos instructions de **rejet** (case à cocher). Compléter les rubriques "code motif rejet" et si rejet partiel, "montant total des effets à rejeter".

☐ **REJET TOTAL** de 816,05 euros → Code motif du rejet total (2) :

☐ **REJET PARTIEL** Montant total des effets à rejeter :

CARACTERISTIQUES DES EFFETS EN EUROS					CODE MOTIF REJET (2)	MONTANT A REJETER SI REJET PARTIEL (3)
NUMERO D'ORDRE	REFERENCE TIRE	NOM DU TIREUR	ECHEANCE ET NATURE (1)	MONTANT		
516608 29		LES 3 CAVES	14.02.2025 A	816,05		
TOTAL DU RELEVÉ EN EUROS, AU 14.02.2025 VALEUR 13.02.2025				816,05		

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date de règlement. A défaut de réponse avant la date de règlement, le montant total du relevé sera porté au débit du compte susvisé.
Le Client donne ordre à la Banque de rejeter tout ou partie des effets du présent relevé conformément à ses instructions ci-dessus.

le

J	J	M	M	A	A	A	A

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL

(1) A = Accepté. NA = Non Accepté. BO = Billet à Ordre
(2) Codes motif interbancaires à reporter :

Tirage contesté	70	Code acceptation erroné	72	Date d'échéance contestée	74	Réclamation tardive	76
Reçu à tort déjà réglé	71	Montant contesté	73	Demande de prorogation	75	Paiement partiel du tiré	90

(3) A n'utiliser qu'avec le code 90 : paiement partiel du tiré

